

Baden, le 2 Avril 2016

Contact : Henri Girard  
47 rue du Lanno, 56870 Baden  
02 97 57 20 55

[henri-girard@orange.fr](mailto:henri-girard@orange.fr)

Le Bodo

Vannes-Agglo

Monsieur

Président de

Objet : île de Berder

Monsieur le Président,

Berder est une île privée très fréquentée par le public qui tient fortement à cette liberté d'accès.

Le public ne comprendrait pas que cette liberté lui soit retirée par la récente vente de l'île par le groupe Yves Rocher à la société Giboire pour y réaliser un hôtel de 80 chambres.

Faute de connaissance des conditions de cette vente nous avons tout lieu d'avoir des craintes sur le maintien de cette liberté, sauf pour le sentier côtier établi par l'arrêté préfectoral de 1982.

Néanmoins, maintenant que l'acte de vente est signé, des garanties concrètes pourraient être obtenues du Groupe Giboire par la rétrocession d'une partie de l'île au profit de Vannes Agglo. Cette solution était déjà envisagée à l'annonce du projet de vente en 2013 par Xavier Hébert, du Groupe Giboire. En effet ce dernier déclarait, dans les colonnes d'Ouest-France et du Télégramme du 19 juin 2013 : « **Nous voulons donner naissance à une large concertation avec les élus, la population, les associations. Tout sera décidé dans la transparence. Nous sommes ouverts à la rétrocession. Le projet ne se fera que s'il y a une communion d'intérêts** ».

Cette rétrocession pourrait porter sur des zones à débattre, par exemple :

- le pourtour de l'île sur une bande côtière de 10 m environ,
- les deux pointes nord de l'île,
- la pointe sud, belvédère sur le courant de la Jument et l'entrée du golfe,

- le terrain derrière le quai Jean XXIII, remis en état par les contribuables larmorien, pour une école de voile.

Naturellement cette concertation se ferait avec la participation de la municipalité de Larmor-Baden.

Ce faisant la pérennisation de l'île comme lieu privilégié de fréquentation du public serait réalisée, à l'avantage évident de l'intérêt public et sans préjudice pour l'opérateur qui le proposait lui-même.

Nous espérons que la large concertation promise par le Groupe Giboire soit maintenant effective.

Nous vous demandons de nous recevoir le plus rapidement possible.

Relayant le souhait majoritaire de la population non seulement de Larmor Baden mais aussi celle de l'agglomération et des nombreux touristes de toute provenance, et dans l'espoir d'être entendus sur le principe de la rétrocession, nous vous prions, Monsieur le Président, de recevoir nos sentiments cordiaux,

Pour les associations :

*Qualité de la Vie à Larmor-Baden* : François CREZE

*Amis des Chemins de Ronde* : Marie-Armelle Echard

*Amis du Golfe du Morbihan* : Jean-Yves Guyomar

*Fédération d'Associations pour la Protection de l'Environnement du Golfe du Morbihan (FAPEGM)*: Henri Girard

Copie : Monsieur Denis Bertholom, Maire de Larmor Baden  
Monsieur Xavier Hébert, Directeur Général du Groupe Giboire,  
Monsieur Michel Giboire, Président du Groupe Giboire